



## Prenez en main vos préparatifs de voyage

Malgré toutes les évaluations et les études effectuées, une seule chose est certaine : les conséquences qu'aura le bogue de l'an 2000 sont encore inconnues.

- Voyez de près à vos préparatifs de voyage. Effectuez des recherches qui vous permettront de prendre des décisions éclairées en matière de mode de transport et de destination.
- Prévoyez la possibilité de retards lors de vos voyages d'affaires ou personnels. À l'arrivée, vous serez tributaire de plusieurs systèmes qui font appel à l'informatique. Vos cartes de crédit, les guichets automatiques et vos réservations à l'hôtel ne sont pas à l'abri des effets du bogue de l'an 2000.



## Le MAECI peut vous aider à voyager en l'an 2000

Le MAECI peut vous aider à prendre une décision plus éclairée avant votre départ et vous porter assistance si un problème survient lors de votre séjour à l'étranger.

Au cours des prochains mois, le Ministère redoublera d'efforts pour s'assurer que les bureaux du Canada à l'étranger soient en mesure de continuer à fournir les services essentiels en dépit des interruptions qui pourraient être causées par le bogue de l'an 2000. Ces services comprennent entre autres les contacts au pays, la recherche de personnes disparues, l'assistance avec les formalités administratives, les évacuations et l'allocation d'un soutien financier temporaire. Malgré tout, il n'est pas impossible que certains consulats et ambassades connaissent des problèmes liés au bogue de l'an 2000, qui pourraient perturber les services offerts aux Canadiens. Le MAECI se prépare à répondre à toute éventualité.

Pour obtenir de l'information sur votre destination avant de partir, vous pouvez consulter les Rapports sur les voyages (portant sur plus de 215 pays) du MAECI. Ces rapports comprendront bientôt une section consacrée au bogue de l'an 2000 qui traitera notamment des régions problématiques.